

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE MATANE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi, 3 décembre 2012 à 20h00, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :           Monsieur Denis Santerre, maire  
                                  Madame Monique A. Roy, conseillère au siège #1  
                                  Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3  
                                  Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #4  
                                  Monsieur Martin Pelletier, conseiller au siège #5

Est absente :             Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20h00. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Démission du conseiller au siège #2, Monsieur Daniel Bernier (vacance au poste)
  - 6.2. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil (L.E.R.M. 358)
  - 6.3. Nomination du maire suppléant (C.M. 116)
  - 6.4. Avis de motion – Règlement relatif au budget de l'année financière 2013
7. **Sécurité publique**
  - 7.1. Sûreté du Québec – Identification des besoins spécifiques pour 2013-2014
8. **Transport**
9. **Hygiène du milieu**
  - 9.1. Avis de motion – Modification au règlement numéro 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et à l'aqueduc
  - 9.2. MRC de la Matapédia – Assistance technique à l'exploitation du réseau d'aqueduc et d'égout
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Évaluation environnementale d'un terrain commercial – Phase II volet I
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Approbation du budget révisé 2012 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
  - 11.2. Approbation du budget 2013 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
  - 11.3. Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche MADA
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
  - 13.1. Délégation d'une personne au comité de travail conjoint pour la sauvegarde des écoles dans la MRC
  - 13.2. SER de la Métis – Maintien du financement au niveau actuel des programmes d'aménagement forestier
14. Période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

**2012-205      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour du 3 décembre 2012 tel que remis par le secrétaire-trésorier tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 3. Approbation du procès-verbal

#### 2012-206 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2012

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 5 novembre dernier ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'approuver le procès-verbal du 5 novembre 2012 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### 4. Présentation et adoption des comptes

#### 2012-207 APPROBATION DES COMPTES AU 30 NOVEMBRE 2012

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de novembre 2012 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 novembre 2012 :

|  |                  |           |
|--|------------------|-----------|
| Liste des comptes à payer                                | 44 493,10        | \$        |
| Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés) | 850,58           | \$        |
| Liste des salaires nets payés (chèques #3332 au #3348)   | 9 428,06         | \$        |
| <b>Total des comptes au 30 novembre 2012</b>             | <b>54 771,74</b> | <b>\$</b> |

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.

### 5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucun point n'a été soulevé.

#### 6.1 Démission du conseiller au siège #2, Monsieur Daniel Bernier (vacance au poste)

Conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le directeur général dépose la lettre de démission de Monsieur Daniel Bernier, conseiller au siège #2. Cette démission est effective le 14 novembre dernier. La vacance au siège #2 est constatée à la présente séance. Puisqu'elle est constatée dans les 12 mois du jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale, le conseil peut, dans les 15 jours de l'avis de la vacance, décréter qu'elle doit être comblée par une élection partielle. Dans le cas contraire, le poste demeurera vacant jusqu'à la prochaine élection générale, soit au 3 novembre 2013.

Une carte de remerciement signée par les élus sera adressée à Monsieur Daniel Bernier ainsi qu'une invitation pour le goûter de Noël des élus et employés qui aura lieu le 21 décembre prochain.

#### 6.2 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil (L.E.R.M. 358)

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires mise à jour conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

#### 6.2 Nomination du maire suppléant (C.M. 116)

### **2012-208 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Considérant les articles 116 et 203 du *Code municipal du Québec* ;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de nommer Madame Monique A. Roy mairesse suppléante jusqu'au prochain scrutin général avec tous les droits, privilèges et obligations qui y sont attachés et qu'elle soit déléguée pour siéger au sein du conseil de la MRC de Matane lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire.

Qu'elle est également autorisée à signer les chèques, les effets bancaires et tout document ou convention relatifs à la gestion des comptes bancaires pour et au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables auprès de la Caisse Populaire Desjardins de la Mitis lorsque le maire sera dans l'impossibilité de le faire. Ces signatures se feront conjointement avec le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 6.4 Avis de motion – Règlement relatif au budget de l'année financière 2013

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-05**

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller au siège #5, Monsieur Martin Pelletier, qu'à une séance subséquente, prévue le lundi 17 décembre 2012, sera adopté le règlement du budget de l'année financière 2013, du programme triennal des immobilisations ainsi que sur l'imposition des taxes foncières générales et spéciales, des tarifs de compensations pour les services municipaux, des modalités de paiement de ces taxes et compensations ainsi que le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la municipalité.

#### 7.1. Sûreté du Québec – Identification des besoins spécifiques pour 2013-2014

Les élus pourront identifier et transmettre les besoins spécifiques en matière de sécurité publique pour 2013-2014 au plus tard le 14 décembre prochain au directeur général de la municipalité. Les interventions suivantes ont été préalablement identifiées :

- Surveillance accrue de la vitesse des véhicules sur la rue de la Mer en période estivale ;
- Attention particulière à la circulation des véhicules la nuit afin de prévenir le vol.

Ces besoins spécifiques seront transmis à la Sûreté du Québec.

#### 9.1. Avis de motion – Modification au règlement numéro 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et à l'aqueduc

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-06**

Monsieur Martin Pelletier, conseiller au siège #5, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement numéro 2005-08 relatif aux branchements à l'égout et à l'aqueduc sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. Cette modification consiste à élargir le type de matériau pouvant être utilisé pour le branchement à la canalisation principale d'aqueduc.

#### 9.2 Assistance technique à l'exploitation du réseau d'aqueduc et d'égout

La MRC de la Matapédia a soumis une proposition en date du 29 novembre dernier pour assister notre opérateur en eau potable et préparer un programme de suivi de nos installations d'aqueduc. Le directeur général communiquera avec le responsable de la MRC de la Matapédia afin d'éclaircir et de préciser

d'avantage le mandat. De plus, des démarches seront entreprises auprès des opérateurs des municipalités voisines afin de combler les périodes de vacances annuelles et les congés de maladies. Une décision sera prise ultérieurement.

#### *10.1 Évaluation environnementale d'un terrain commercial – phase II volet I*

La firme Inspec-Sol a soumis une proposition en date du 28 novembre 2012 pour la réalisation de travaux de caractérisation environnementale – phase II des sols et de l'eau souterraine de la propriété commerciale située au 102, route 132 à Baie-des-Sables. Une décision sera prise ultérieurement.

#### *11.1 Approbation du budget révisé 2012 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables*

### **2012-209      APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2012 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

Considérant que la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* a révisé le budget de l'année financière 2012 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables ;

En conséquence, il est proposé par Madame Monique A. Roy et résolu d'accepter le budget révisé 2012 en date du 9 novembre 2012 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité de 4 277\$ au lieu d'un montant initial de 3 929\$. Cette révision budgétaire tient compte, entre autres, des travaux relatifs à la passerelle et du système d'interphone.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.2 Approbation du budget 2013 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables*

### **2012-210      APPROBATION DU BUDGET INITIAL 2013 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)**

Considérant que l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables a soumis son budget initial pour l'année financière 2013 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'accepter le budget initial pour l'année financière 2013 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables en date du 7 novembre 2012 prévoyant une contribution estimative de la municipalité de 4 686\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *11.3 Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche MADA*

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a transmis le 6 novembre dernier la convention d'aide financière pour l'élaboration d'une politique des aînés et d'un plan d'action dans le cadre du *Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)*.

De plus, le ministère de la Famille et des Aînés a transmis le 21 novembre dernier la convention d'aide financière pour l'élaboration d'une politique familiale et d'un plan d'action dans le cadre du *Programme de soutien aux politiques familiales municipales*.

Une rencontre sera fixée avec Monsieur Maxime Tremblay, agent rural au CLD de la Matanie, pour obtenir des précisions et de l'information sur la réalisation de ces démarches. Une décision sera prise ultérieurement.

#### *12. Suivi de la dernière période de questions*

Aucune question n'est restée sans réponse.

#### *13. Divers*

*13.1 Délégation d'une personne au comité de travail conjoint pour la sauvegarde des écoles dans la MRC*

**2012-211 DÉLÉGATION D'UNE PERSONNE AU COMITÉ DE TRAVAIL CONJOINT POUR LA SAUVEGARDE DES ÉCOLES DANS LA MRC DE MATANE**

Considérant que les conseillers de la MRC de Matane ont exprimé le vœu de prendre une part active à la sauvegarde des écoles dans les municipalités rurales ;

Considérant la résolution numéro 331-05-12 du Conseil de la MRC de Matane demandant à la commission scolaire de permettre la mise en place d'un comité de travail conjoint (municipal-scolaire) qui devra se pencher sur l'ensemble des éléments et proposer une alternative crédible et viable pour ce dossier ;

Considérant que la MRC de Matane s'est engagée à mettre en place un comité de travail formé d'élus, de représentants de la Commission scolaire des Monts-et-Marées (CSMM), d'agents de développement et d'intervenants (parents) du milieu ;

Considérant que chaque municipalité devait déléguer une personne représentative du milieu pour participer à un comité travail conjoint (municipal-scolaire) qui se penchera sur la problématique et les moyens d'action à mettre de l'avant afin d'assurer la survie des écoles primaires et secondaires ;

En conséquence, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de déléguer Madame Véronique Lamarre comme représentante de la Municipalité de Baie-des-Sables sur le comité travail conjoint (municipal-scolaire) pour la sauvegarde des écoles dans la MRC de Matane et de communiquer le nom de la personne déléguée au préfet de la MRC de Matane. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2007-03 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*13.2 SER de la Métis – Maintien du financement au niveau actuel des programmes d'aménagement forestier*

**2012-212 MAINTIEN DU FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT FORESTIER**

Considérant que l'activité forestière représente pour notre région l'un des plus importants leviers économiques et qu'elle constitue le seul outil de développement de plusieurs communautés rurales ;

Considérant que l'industrie de l'aménagement forestier génère des centaines d'emplois au sein des organismes et entreprises au service des propriétaires forestiers ;

Considérant qu'à l'instar de l'ensemble des intervenants du secteur forestier, les propriétaires et les travailleurs forestiers sont durement affectés par la crise forestière qui perdure ;

Considérant que les conditions des travailleurs forestiers seront affectées par une diminution du nombre de semaines travaillées, conséquence d'éventuelles coupures ;

Considérant que les nouvelles mesures de l'assurance-emploi qui sont entrées en vigueur vont resserrer encore davantage les critères d'admissibilité au programme ;

Considérant que lors de la dernière campagne électorale, un futur gouvernement du parti québécois s'engageait à lancer un vaste chantier de travaux sylvicoles pour doubler la valeur de la production de cette ressource et qu'à cette fin, 35 millions de dollars de plus par année seraient investis au cours des quatre prochaines années ;

Considérant que le budget du gouvernement du Québec prévoit des coupures importantes, notamment pour le ministère des Ressources naturelles ;

Considérant que les enjeux liés à la viabilité des collectivités forestières et à l'avenir de l'industrie de l'aménagement forestier sont étroitement liés à un financement adéquat pour soutenir l'activité forestière ;

Considérant que les budgets dédiés aux différents programmes n'ont jamais été indexés depuis leur création ;

Considérant que les programmes concernés sont : le programme de mise en valeur des forêts privées, le programme de création d'emplois en forêt (PCEF), le programme d'investissement sylvicole (PIS), le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II) et le programme de forêt publique financé par les crédits de droits de coupe ;

Considérant qu'il y a des volumes importants de travaux d'éclaircie commerciale à réaliser qui sont le fruit des investissements réalisés dans le passé ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Pelletier et résolu :

- Que la Municipalité de Baie-des-Sables demande à la ministre des Ressources naturelles du Québec, Madame Martine Ouellet qu'elle maintienne, pour 2013, les budgets d'aménagement forestier de toutes natures qui sont actuellement dédiés aux forêts privées et publiques du Bas-Saint-Laurent au niveau de ceux accordés en 2012 ;
- Que la ministre des Ressources naturelles du Québec accorde un budget supplémentaire pour la réalisation du chantier d'éclaircie commerciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Les points suivants ont été soulevés par les élus :

- Entretien hivernal des chemins municipaux ;
- Accessibilité d'Internet au centre communautaire.

#### 14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Identification des besoins spécifiques pour la Sûreté du Québec (chiens dangereux ou errants) ;
- Suivi de la décision de la CPTAQ relative à la demande d'exclusion de la zone agricole permanente.

#### 15. Levée de l'assemblée

### 2012-213 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Claudie Fillion et résolu de lever la session à 20h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
Denis Santerre  
Maire